

Légende :

- Ua :** Zone urbaine dense du coeur de village
- Ub :** Zone urbaine d'habitat collectif
- Uc :** Zone urbaine d'habitat individuel isolé ou dense
- Ue :** Zone urbaine réservée aux équipements publics
- Uf :** Zone urbaine à vocation d'hébergement touristique de plein air
- Ux :** Zone urbaine destinée aux activités économiques
- Uxl :** Zone urbaine destinée aux activités économiques à l'exclusion des entrepôts et des industries
- A :** Zone agricole
- An :** Zone agricole à forte valeur agronomique et/ou paysagère
- Ax :** Zone d'activités économiques existante, localisée au coeur de l'espace agricole
- N :** Zone naturelle
- Ne :** Zone naturelle destinée à recevoir des équipements et installations d'intérêt collectif ou de service public

Éléments informels du PLU
 Permis de construire accordé ne figurant pas encore sur le cadastre

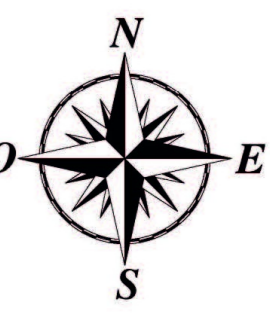
Règlements particuliers

- Emplacements réservés (ER)
- Bâtiment d'intérêt patrimonial protégé au titre de l'article L151-19 du C.U. avec numéro d'inventaire (Cf. rapport présentation)
- Espaces paysagers remarquables protégés au titre de l'article L151-19 du C.U.
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Zone humide
- zh
- Recul de 10 mètres
- Recul de 18 mètres
- Recul de 25 mètres
- Bâtiment d'événement
- Corridor écologique

Prise en compte des risques naturels et technologiques

- Secteur d'aires forts.
- Secteur soumis à risques induits par les canalisations de transport de gaz (45 mètres de part et d'autre de l'axe de la canalisation)

PLAN DE ZONAGE



Échelle 1 / 2.500°

3.3 - PARTIE OUEST DE LA COMMUNE

PROJET ARRÊTÉ
 par délibération du Conseil Municipal du :
 23 juin 2020

PROJET APPROUVÉ
 par délibération du Conseil Municipal du :
 3 juin 2021

Vincent BIAYS - urbaniste - 73000 Chambéry
 Tel : 06.80.01.82.51

N°	Bénéficiaire	OBJET	Surface approximative
ER1	Commune	Création d'une voie douce piétonnière	1.800 m²
ER2	Commune	Création d'un fossé pour les eaux pluviales	600 m²
ER3	Commune	Création d'un cheminement piéton	1.000 m²
ER4	Commune	Équipements et installations d'intérêt collectif : parkings, terrain de sport	8.000 m²
ER5	Commune	Chemin piéton vers le lac de Passy	1.200 m²
ER6	Commune	Extension du groupe scolaire	1.200 m²
ER7	Commune	Extension du groupe scolaire	1.000 m²
ER8	Commune	Aménagement d'un carrefour sur le RD 1205	1.000 m²
ER9	Commune	Création d'un cheminement piéton entre l'école et le village	700 m²
ER10	SIVA	Création d'une plage de dépôt	1.600 m²
ER11	SIVA	Création d'une plage de dépôt	4.600 m²
ER12	SIVA	Création d'une plage de dépôt	1.500 m²

